Préservation d’un milieu calcaire pauvre en matières organiques mais riche en biodiversité

La gestion écologique du site a favorisé l’apparition de nouvelles espèces à fort intérêt comme la fougère scolopendre (Asplenium scolopendrium), quasiment inexistante en Région Centre et classée en liste rouge France et la Kolérie pyramidale (Koeleria pyramidata), classée en liste rouge Europe.

Pelouse calcaire avec un peuplement de Bois de Sainte-Lucie spontanés (Prunus mahaleb).
© Romain Tissier, ville de Bourges

Le jardin de Lanezay, créé sur une ancienne carrière d’extraction de calcaire, a été conçu par le paysagiste Gilles Clément en se basant sur le principe du « jardin en mouvement ». Notre gestion du site veille à préserver ce milieu calcaire et pauvre en matières organiques car il accueille une diversité floristique et faunistique très intéressante. À l’occasion d’un inventaire du site en 2017, une vingtaine de nouvelles espèces ont été repérées confortant nos choix de gestion. Elles s’ajoutent aux 187 espèces identifiées précédemment. Depuis une dizaine d’années, nous menons des expérimentations sur des petites surfaces de sol avec mise à nu de la roche calcaire et observation des espèces qui s’y développent.

Afin de compléter notre connaissance et évaluer l’effet de notre gestion, une analyse de sol été réalisée en 2015 en partenariat avec l’Université de Tours et d’Orléans. Elle a révélé une hétérogénéité du sous-sol sur le site et mis en évidence l’importance de conservation des stations, affleurements et veines de calcaire de surface. Concernant les zones mises à nu, l’apparition de nouvelles espèces n’a pas été constatée, validant l’idée que le milieu doit évoluer par lui-même et que notre travail sur les sols doit être restreint.

- commanditaire : Ville de Bourges (18)
- concepteur : Gilles Clément, paysagiste
- gestionnaire : Ville de Bourges (18)
- année de réalisation : 1991-1994
- surface : 1,5 ha
- label / prix : Labellisé EcoJardin depuis 2014

Coordonnées

Le Jardin de Lanezay
Bourges (18)